

Annie Gonzalez et C-P Productions présentent

قضية جورج عبدالله

L'AFFAIRE ABDALLAH

un film de Pierre Carles



Scénario Pierre Carles. Image Pierre Bourgeois, Pierre Carles, Clara Menais, Philippe Lespinasse, Olivier Guérin. Son Christian Berthier, David Rit. 1^{ère} assistantes de réalisation Léa Gasquet, Clara Menais. 2^e assistant de réalisation Fanch Blanchard. Tournages complémentaires Anne Fribourg, Aurélie Martin. Montage Florence Jacquet, Pauline Dairou. Assistant montage Matthieu Parmentier. Montage son et mixage Clément Chauvel. Etalonnage Cécile Cheurlot. Direction de post-production Ludovic Raynaud. Post-production Cairn, Sava. Administration de production Jennifer Gastine et Laurent Mercadier. Produit par Annie Gonzalez avec le soutien de la région Occitanie en partenariat avec le CNC, la ville de Grenay, la radio la clé des Ombres, le site legrandsoir.info et plus de 800 contributeurs.trices.

LES
AMIS
DIPLO
MATICUS

radio
nova

Politis

hlast

#AUPÔSTE

Paris

France

France

Cairn.

France

C-P PRODUCTIONS

France

ASC

AU CINÉMA LE 8 AVRIL

Synopsis

Le militant libanais Georges Abdallah a été incarcéré près de 41 ans en France. Ce résistant communiste pro-palestinien s’est vu affubler de l’étiquette ‘’terroriste’’. À tort. Une incroyable fake news et de fortes pressions exercées par les États-Unis sur la France sont à l’origine de cette durée de détention hors-norme. À 74 ans, il a réussi à sortir de prison, debout, ses convictions politiques intactes.



Pierre Carles

Il est né en 1962 à Bordeaux. En 1998, il réalise **Pas vu pas pris**, un film de critique des médias, puis **La Sociologie est un sport de combat** (2001), le seul portrait filmé du sociologue Pierre Bourdieu. Depuis 27 ans, il a réalisé ou coréalisé une dizaine de longs-métrages, portant un regard critique sur le salariat, documentant la décroissance, abordant la question du recours à la lutte armée, faisant découvrir la politique non-orthodoxe du président équatorien Rafael Correa, narrant l’improbable candidature à la Présidentielle de l’ancien berger Jean Lassalle, racontant la sortie du maquis des guérilléras et guérilléros des FARC...

Interview Pierre Carles (extraits)

Comment avez-vous eu connaissance de « L’Affaire Abdallah » ?

J’ai eu l’occasion de croiser Georges Abdallah au parloir de la prison de Lannemezan, au milieu des années 2000 alors que je rendais visite à un autre prisonnier politique. Sans plus. Puis une douzaine d’années se sont écoulées lorsque Isabelle Vallade, membre du comité de soutien à Georges Abdallah, m’a alerté sur sa durée d’incarcération anormale, du moins en comparaison avec celle d’autres militants arrêtés et condamnés à la même époque que lui pour des crimes politiques comparables. Ayant fait une école de journalisme avant de devenir réalisateur de films documentaire, je me suis mis à enquêter sur cette histoire, notamment grâce à l’appui de legrandsoir.info , alors qu’aucun média mainstream ne s’y était collé jusque là. De ce travail d’investigation sont sortis un article paru dans le Monde diplomatique, une BD aux éditions Delcourt (dessin : Malo Kerfriden) et ce long-métrage.

Vos interlocuteurs et interlocutrices ont-ils été faciles à convaincre ?

Ça dépend. Certaines personnes impliquées dans l’affaire Abdallah ne se sont pas empressées de répondre aux demandes d’interviews formulées par Clara Menais et Léa Gasquet, qui m’ont assisté sur la réalisation du film. C’est le cas de l’ex-garde des Sceaux Eric Dupond-Moretti, de l’ex-ministre des Affaires étrangères Laurent Fabius, de l’ex-président de la République François Hollande... Il a fallu partir à la rencontre de ces protagonistes de l’affaire Abdallah, s’ingénier pour les interpellier dans des lieux publics afin d’avoir réponse ou non-réponse à certaines de nos questions. Nous avons du mal à accéder à eux jusqu’à ce que, à un moment donné, toutes ses personnalités débarquent à tour de rôle à Montpellier, qui pour une signature de livre, qui pour une conférence à la faculté, qui pour une inauguration de prison... Comme c’est aussi à Montpellier que se trouve une grande partie de l’équipe du film - la productrice Annie Gonzalez, la monteuse Florence Jacquet, le post-producteur Ludovic Raynaud, le chef opérateur Olivier Guérin, la camarade réalisatrice Nina Faure, ils venaient en quelque sorte à notre rencontre. Pour les autres personnes acceptant de témoigner dans le film - des journalistes, des juristes, des policiers, des militants, des militantes... - ce fut beaucoup plus facile. Et nous avons aussi réussi, ça j’en suis assez fier, à recueillir la parole de Georges Abdallah en prison, dans sa cellule.

Certains ont ils refusé de vous rencontrer ?.

Oui, l’ancien ministre de la Justice Jean-Jacques Urvoas qui affirmait à la radio, en 2016, qu’Abdallah resterait incarcéré à vie, ou l’ex-patron de la DST Pierre de Bousquet de Florian qui nous a opposé le « secret défense » pour ne pas avoir à s’expliquer sur une forfaiture des services de contre-espionnage. Nous n’avons pas non plus réussi à interpellier Emmanuel Macron sur cette affaire. D’ailleurs, si des spectateurs ou spectatrices veulent s’en charger, ils/elles sont les bienvenus. Nous aurions bien voulu lui demander des explications sur l’absence de grâce présidentielle pour Georges Abdallah, alors que sa durée d’incarcération était absolument hors-normes. Pourquoi n’a-t-il rien fait ? Par crainte d’agacer les Américains ? Par peur de se mettre la droite et l’extrême-droite à dos en gracieant un soi-disant « terroriste » ? Par crainte du « coût politique » d’une telle mesure ?

La nécessité de désigner un coupable des attentats de 1986 est-elle la seule raison de l’acharnement dont Georges Abdallah a été la victime ?

L’une des principales raisons de cette durée de détention hors-normes, ce sont les pressions exercées par les Etats-Unis sur la France. On voit que les ingérences américaines dans les affaires européennes ne datent pas d’aujourd’hui.

Elles existaient déjà sous la présidence d’Obama ou même avant. En 2013, certains barons « socialistes » comme Laurent Fabius, Manuel Vals ou François Hollande ont prêté une oreille attentive aux desideratas américains, empêchant la libération d’Abdallah alors même qu’elle était accordée par les juges de l’application des peines, en première instance comme en appel.

On retrouve dans ce film un des sujets qui vous a fait connaître : une critique de la fabrique médiatique du mensonge. Comment le situer dans votre filmographie ?

Nous avons presque toujours en tête, lorsque nous nous lançons dans la réalisation de films, d’essayer de tenter de proposer d’autres points de vue que le discours dominant, d’autres sons de cloche que la musique ambiante si les choses qu’on nous a mis dans la tête s’avèrent fausses, mensongères. Et tout comme dans mon précédent long-métrage sur les rebelles colombiens des FARC, nous questionnons ici la figure du « terroriste », un vocable souvent utilisé par le pouvoir pour disqualifier toute forme de résistance radicale de nos jours. Ce mot est employé à tout va par le pouvoir politique, comme par les grands médias d’extrême-droite, de droite voire de gauche (ou se présentant comme de gauche), pour salir certaines formes de contestation du système. Or, s’en prendre aux méga-bassines d’eau pour l’agro-industrie, comme à Sainte-Soline, ne relève pas, bien entendu, de l’ « éco-terrorisme ». De même que s’engager dans la lutte armée n’implique pas forcément le recours à des actions visant à assassiner et terroriser des civils telles qu’a pu le pratiquer Daesh. Les assassinats ciblés de militaires et diplomates réalisés par les FARL, le groupe armé d’Abdallah, sont des actions que l’on aurait probablement qualifiées de résistantes, après guerre. Maintenant, il ne s’agit pas de verser dans la contre-propagande, de travestir la réalité dans nos films, mais de proposer aux spectateurs et spectatrices des récits documentés bien plus proches de la vérité que ceux que cherchent à nous imposer les tenants du pouvoir économique (Arnault, Bolloré, Niel, Pinault...) et ceux du pouvoir politique (Hollande, Sarkozy, Macron...) souvent inféodés au pouvoir économique.

Une enquête de salubrité publique par Simone Bitton

En ouvrant son film par l’image surprenante de la députée européenne Rima Hassan en visite dans la cellule de Georges Ibrahim Abdallah, Pierre Carles fait d’une pierre deux coups. Tout d’abord l’émotion : l’accolade entre la rayonnante jeune femme et le vieil homme bouleversé qui la serre dans ses bras en disant à la camera : « C’est la première fois que des gens venus de l’extérieur entrent dans ma cellule ». Ensuite l’intention : C’est un film qui va déconstruire la méfiance spontanée à laquelle le spectateur lambda aura sans doute fini par succomber à l’égard de certaines figures diabolisées par - disons le gentiment - la pensée mainstream.

Car demandez à un quiconque de citer de mémoire le nom d’un « terroriste », il vous dira Georges Ibrahim Abdallah. Quand à Rima Hassan, peu de personnalités politiques peuvent se targuer d’avoir été autant insultées et vilipendées que cette passionaria de la cause palestinienne depuis qu’elle est entrée , un keffieh jeté sur ses épaules , dans l’arène du spectacle politico-médiatique français. Avec cette première séquence, Pierre Carles fait la promesse d’un film qui va bousculer les idées reçues, et il la tient, poursuivant son oeuvre de salubrité publique dans une enquête longue , détaillée, et parfois drôle dont nombre de figures politiques et médiatiques ne sortent pas grandies . L’une des forces du film étant que certaines de ces personnalités, en particulier des journalistes penauds , avouent avoir mal fait leur travail , contribuant par là à construire une atmosphère menant à la condamnation à perpétuité d’un homme dont le dossier était quasiment vide, puis à l’acharnement politique dont il a été victime et qui lui a valu de passer plus de 40 ans en prison alors qu’il était libérable depuis plus de 20 ans. Georges Ibrahim Abdallah a certes assumé l’exécution par son organisation (les Fractions armées révolutionnaires libanaises) de deux officiers de renseignements , l’un israélien et l’autre américain, à Paris , en 1982. Rien ne prouve qu’il ait participé personnellement à ces actions mais il ne s’en est pas dissocié. Depuis la fin des années 70, son pays - le Liban - étant régulièrement (il l’est toujours) envahi et bombardé par l’armée israélienne avec le soutien américain, il considérait avoir pris les armes contre l’ennemi de son peuple. On comprendra que de son point de vue et de celle de ses avocats, ces deux morts s’inscrivent dans une guerre où des dizaines de dirigeants et de représentants politiques et militaires libanais et palestiniens ont été assassinés avant, pendant et après les décennies qu’il a passé derrière les barreaux, cette pratique de l’assassinat politique « partout où l’ennemi se trouve » ayant été revendiquée par tous les dirigeants israéliens, de Golda Meir à Benyamin Netanyahu. Mais ni Georges Ibrahim Abdallah ni son organisation ne se sont jamais attaqué à des civils et il s’est toujours déclaré opposé à ce genre d’actions.

Le film de Pierre Carles démontre, entretien après entretien, comment une presse quasiment unanime a pourtant cherché à lui mettre sur le dos des attentats de masse commandés par les services iraniens pour faire pression sur la France, des attentats avec lesquels il n’avait rien à voir, que les services français n’avaient pas réussi à déjouer, et qu’ils avaient trouvé pratique de les lui imputer , à lui , à ses frères et aux FARL qui n’existaient déjà plus. En voyant le film on est effarés de voir comment des journalistes « sérieux » peuvent tomber dans des pièges aussi grossiers. Et les films historiques ayant d’autant plus d’intérêt qu’ils contribuent à éclairer le présent , on se dit aussi qu’il importe plus que jamais d’être vigilants face aux manipulations d’opinion qui hélas se multiplient tellement que parfois le vertige nous prend ...

DATES CLÉS

1978 - L'armée israélienne opère des incursions au sud Liban.

1982 - L'armée israélienne lance de nouvelles opérations au Liban, dans les camps palestiniens et jusqu'à Beyrouth ouest. Elles visent les foyers révolutionnaires palestiniens et des membres de l'OLP qui y ont trouvé refuge. Elles se soldent par 18 000 morts. Favorable à la lutte armée contre Israël et ses alliés américains, Georges Abdallah rejoint les Fractions Armées Révolutionnaires Libanaises. En riposte aux ingérences et agressions israéliennes, les FARL prennent pour cible des militaires américains ou israéliens, surtout en France.

1982 - En janvier, Charles R. Ray, attaché militaire américain, est tué à Paris. En avril, Yacov Barsimantov, diplomate israélien agissant pour les services secrets, l'est à son tour.

24 octobre 1984 - Georges Abdallah est arrêté à Lyon, alors que, muni d'un faux passeport, il se réfugie dans un commissariat pour se protéger d'agents qu'il croit appartenir au Mossad. Sa véritable identité établie, assisté de son avocat Jean-Paul Mazurier, il est accusé de détention d'armes et de faux papiers et condamné à 4 ans de prison, ce qui ne satisfait pas du tout les autorités américaines. Avec une remise de peine, il aurait pu sortir en 1986.

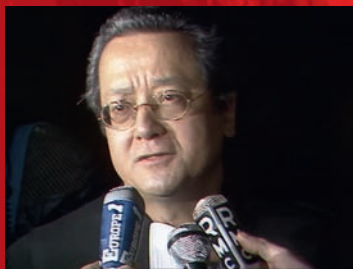
1986 - une série d'attentats à la bombe ensanglante Paris. Ils sont revendiqués par un certain Comité de Solidarité avec les Prisonniers Politiques Arabes et du Proche-Orient (CSPPA), qui réclame la libération des activistes des FARL, dont Georges Abdallah. Mais ce CSPPA est en fait le faux nez d'agents iraniens qui se vengent du soutien militaire français à l'Irak en guerre contre la république islamique. Peu importe, même si Georges Abdallah en prison et ses frères au Liban clament leur innocence (les FARL ne pratiquent pas le terrorisme contre des civils), ils sont des accusés idéals. Inspirée par le ministre de l'intérieur Charles Pasqua et son ministre délégué de la sécurité Robert Pandraud, la presse s'ingénie à en dresser les portraits, ceux de dangereux terroristes prêts à récidiver. Dans une planque fréquentée par Georges Abdallah, on découvre des armes dont celle qui fut utilisée pour assassiner Charles Ray et Yacov Barsimantov.

Même si le détenu se refuse à condamner des « actes de résistance » contre « l'oppression israélienne et américaine », il nie toujours avoir participé aux actions pour lesquelles il est en prison.

Février 1987 - Un nouveau procès à lieu. Les américains réclament que Georges Abdallah soit jugé aux assises. Il est condamné à la perpétuité pour complicité d'assassinat, condamnation confirmée bien que Jean-Paul Mazurier, son avocat, ait avoué avoir trahi son client en travaillant avec les services secrets français. Le pourvoi demandé par son nouvel avocat, maître Verges, est rejeté par le ministre de la justice du gouvernement Chirac, Albin Chalandon. Une sévérité que ne démentiront aucun gouvernement pendant près de 40 années. Bien qu'un condamné à perpétuité puisse demander une libération après 15 ans de prison, Georges Abdallah ne formule la première qu'en 2002. Alors qu'elle est jugée recevable (à la condition que le prévenu quitte le territoire), Dominique Perben, ministre de la justice du gouvernement Raffarin, fait appel de la décision. L'avocat de la famille de Charles R. Ray, maître Kiejman, obtient du directeur du cabinet du ministre qu'il intervienne directement dans cette affaire, à la demande expresse des autorités américaines. Les demandes de libération anticipée se suivent, sans succès.

2012 - Christiane Taubira, ministre de la justice, émet un avis favorable à une 8e demande de libération. Mais François Hollande et son ministre de l'intérieur Manuel Valls bloquent encore sa libération en refusant de signer l'arrêté d'expulsion qui devait l'accompagner. Côté américain, Hillary Clinton est à la manœuvre, demandant à Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères, d'empêcher cette libération. Des rassemblements et manifestations de plus en plus importantes en faveur de la libération du militant communiste libanais pro-palestinien ont conduit la présidente du tribunal de l'application des peines à estimer que sa durée d'incarcération anormalement longue suscitait un véritable « trouble à l'ordre public ».

25 juillet 2025 - Georges Abdallah est libéré par la justice française et renvoyé au Liban au bout de 40 ans et 9 mois de détention.



« Je me suis dit qu'au fond, mettre en avant la piste Abdallah ne ferait pas de mal, même si ça ne faisait pas de bien. En réalité, nous n'avions aucune piste. »

Robert Pandraud - Ministre délégué à la sécurité (1986-1988)

**« Le Monde titre « la brigade criminelle a identifié les poseurs de bombes »
On se dit : c'est la thèse officielle, donc nous, on la suit (...) On relaye. C'est vrai qu'à Libé, on a que cette piste-là. Et on relaie la thèse officielle »**

Véronique Brocard - Journaliste à Libération en 1986.